

À une assemblée extraordinaire tenue, le 8 janvier 2010 à 19h30, à la salle du centre communautaire, à laquelle sont présents :

Monsieur Patrick Douglas, Monsieur Gilles Payer, Monsieur Robert Bélanger, Monsieur Gaëtan Lalande, Monsieur Daniel Berthiaume et Madame Nicole Tousignant.

Formant quorum sous la présidence de monsieur David Pharand, maire.

Madame Claire Diné, directrice générale, était aussi présente

10-01-15785 Ouverture de l'assemblée

Il est **résolu** unanimement

Que,

l'assemblée soit ouverte à 19h35

Adopté

10-01-15786 Lecture et Adoption de l'ordre du jour

Il est **résolu** unanimement

Que,

les membres du Conseil prennent connaissance de l'ordre du jour;

Que,

l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

Adopté

Présentation des prévisions budgétaires 2010

REVENUS		
DESCRIPTION	BUDGET 2009	BUDGET 2010
TAXES FONCIÈRES	1 181 926.00 \$	1, 270,379.00\$
TAXES DE SERVICE	534 794.00 \$	524 632.00\$
TAXES DE SECTEUR	53 474.00 \$	69 786.00\$
EN LIEU DE TAXES	109 739.00 \$	109 302.00\$
AUTRES REVENUS DE SOURCES LOCALES	133 800.00 \$	167 224.00\$
TRANSFERTS	132 221.00 \$	154 121.00\$
TOTAL DES REVENUS	2 145 954.00 \$	2 295 444.00\$

DÉPENSES		
DESCRIPTION	BUDGET 2009	BUDGET 2010
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	456 842.00 \$	432 038.00\$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	285 725.00 \$	316 014.00\$
TRANSPORT	562 369.00 \$	565 546.00\$
HYGIÈNE DU MILIEU	294 200.00 \$	298 926.00\$
AMÉNAGEMENT URBANISME	180 133.00 \$	170 658.00\$
LOISIRS ET CULTURE	92 040.00 \$	88 844.00\$
FRAIS DE FINANCEMENT	64 965.00 \$	86 165.00\$
IMMOBILISATIONS	28 000.00 \$	28 000.00\$
REMBOURSEMENT CAPITAL	165 310.00 \$	246 084.00\$
REMBOURSEMENT – FONDS DE ROULEMENT	16 370.00\$	23 169.00\$
RÉSERVE FINANCIÈRE		40 000.00\$
TOTAL DEPENSES	2 145 954.00 \$	2 295 444.00\$

10-01-15787 Adoption des prévisions budgétaires 2010

ATTENDU QU'en vertu de l'article 957 le Conseil de la municipalité doit adopter les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2010;

ATTENDU QU'un avis à cet effet a été publié le 18 décembre 2009 et ce, conformément à l'article 956 de la même Loi ;

Il est **résolu** unanimement

Que,

Le Conseil de la municipalité de Duhamel accepte et adopte les prévisions budgétaires pour l'exercice 2010 comme suit à savoir :

REVENUS 2010

REVENUS DE TAXES	1 270 379.00\$
TARIFICATION SERVICES MUNICIPAUX	524 632.00\$
SERVICE DE LA DETTE	69 786.00\$
EN LIEU DE TAXES FONCIÈRES	109 302.00\$
AUTRES REVENUS DE SOURCES LOCALES	167 224.00\$
TOTAL TRANSFERTS	154 121.00\$
GRAND TOTAL REVENUS	2 295 444.00\$

DEPENSES 2010

ADMINISTRATION GÉNÉRALE	432 038.00\$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	316 014.00\$

TRANSPORT	565 546.00\$
HYGIÈNE DU MILIEU	298 926.00\$
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	170 658.00\$
LOISIRS ET CULTURE	88 844.00\$
FRAIS DE FINANCEMENT	86 165.00\$
IMMOBILISATIONS	28 000.00\$
REMBOURSEMENT CAPITAL	246 084.00\$
REMBOURSEMENT – FONDS DE ROULEMENT	23 169.00\$
RÉSERVE FINANCIÈRE	40 000.00\$
GRAND TOTAL DÉPENSES	2 295 444.00\$

Que,

Le Conseil décrète qu'un résumé du budget soit transmis avec le compte de taxes 2010 ;

Adopté

10-01-15788 Adoption du taux de taxation pour l'année 2010

CONSIDÉRANT le budget adopté par le conseil au cours de la présente séance, il est impérieux de décréter les taux des taxes ;

CONSIDÉRANT l'évaluation imposable totale de la municipalité de Duhamel qui s'élève à 148 397 300\$;

Il est **résolu** unanimement

Que le conseil de la municipalité de Duhamel décrète ce qui suit :

Que la taxe foncière générale, applicable sur tous les biens imposables de la municipalité soit fixée à 0,856 cents par 100\$ d'évaluation et qu'elle soit imposée et prélevée selon le rôle d'évaluation en vigueur au 1^{er} janvier 2010;

Que les taxes de secteur soient imposées et prélevées selon les dispositions des règlements suivants :

02-014A Aqueduc	.1822 cents par 100\$ d'évaluation
02-014 Aqueduc	.0861 cents par 100\$ d'évaluation
03-018 Électrification du ch. du Marais	205.19\$ par unité d'évaluation
96-043 Ch. Lac Gagnon Est (Sud)	131.28\$ par unité d'évaluation
96-044 Ch. Lac Gagnon Est (Nord)	78.57\$ par unité d'évaluation
01-005 Élect. du ch. Lac Gagnon E.	129.65\$ par unité d'évaluation
06-2009 Ch. Tour du Lac	.0451cents du 100\$ d'évaluation
00-005 Chemin Lac Chevreuil	Basé selon le frontage et la superficie
00-006 Chemin Lac Iroquois	Basé selon le frontage et la superficie

Adopté

10-01-15789 Adoption du taux d'intérêt – exercice financier 2010

Il est **résolu** unanimement

Que,

Le taux d'intérêt pour l'année 2010 sera de 15% l'an, sur tous les comptes impayés.

Adopté

Présentation du programme triennal d'immobilisation 2010-2011-2112

Au cours des trois prochaines années les membres du Conseil travailleront à :

La réfection majeure de nos routes :

Une somme de 423 000\$ provenant de la taxe d'accise sera injectée dans des améliorations locales du réseau routier afin d'assurer une plus grande sécurité et accessibilité aux différents secteurs de notre municipalité.

L'achat de véhicules et d'équipements municipaux :

Le plan de remplacement des véhicules et équipements municipaux déposé au mois de décembre 2009 prévoit un investissement de 510 000\$ sur 3 ans pour le remplacement de quatre véhicules qui ne seront plus économiquement rentables à conserver dans notre inventaire.

Maintenir nos immeubles en bon état :

Le remplacement de la toiture de la bibliothèque est prévu en 2010 au coût budgétaire de 6000\$

À compléter la revitalisation du village :

Les travaux de revitalisation du village seront complétés en 2010 au coût total de 65 000\$

10-01-15790 Adoption du programme triennal d'immobilisation

Il est **résolu** unanimement

Que,

Le programme triennal d'immobilisation 2010-2011-2012 tel que présenté soit et est adopté.

Adopté

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de quinze minutes est consacrée aux questions des Contribuables portant exclusivement sur l'ordre du jour

10-01-15791 Fermeture de l'assemblée extraordinaire

Il est **résolu**

Que,

L'assemblée soit fermée à 20h50.

Adopté

David Pharand
Maire

Claire Dinel
Directrice générale